

**ADMINISTRATION COMMUNALE
LORENTZWEILER**



INVITATION
REUNION D'INFORMATION SUR LA
REFONTE DU PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG)

Faisant suite à la décision du conseil communal du 11 février 2020 relative à la mise en procédure du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Lorentzweiler et conformément aux dispositions légales en vigueur, chaque résident est invité à une **réunion d'information** qui se tiendra :

Mercredi, 4 mars 2020 à 19.00 heures
au centre culturel à Helmdange

Le collège des bourgmestre et échevins, le service technique ainsi que les bureaux d'études seront présents pour des renseignements et questions éventuelles.

Le collège des bourgmestre et échevins

Jos ROLLER
Bourgmestre

Marguy KIRSCH-HIRTT
Echevin



Arno MERSCH
Echevin

INVITATIOUN
INFORMATIUNSREUNIOUN BETREFFEND
D'IWWERSCHAFFUNG VUM
ALLGEMENGEN BEBAUUNGSPLANG (PAG)

No der Décisioun vum 11. Februar 2020 iwwert d'Prozedur vum neien allgemenge Bebauungsplang (PAG) vun der Gemeng Luerentzweiler a konform mat de gesetzlechen Direktiven, ass all Awunner härerlech op eng **Informationsversammlung** invitéiert, déi den

Mëttwoch, den 4. Maerz 2020 um 19.00 Auer
am Kulturzentrum zu Hielem stattfënnt

Fir eventuell Renseignementer a Froe stinn de Schäfferot, den Techneschen Dëngscht an d'Etüdebüroen zur Verfügung.

De Schäfferot

Jos ROLLER
Buergermeeschter

Marguy KIRSCH-HIRTT
Schäffen



Arno MERSCH
Schäffen

Bureaux:
87, route de Luxembourg
L-7373 LORENTZWEILER

Adresse postale:
Boîte postale 7
L-7507 LORENTZWEILER

☎: 33 72 68 21/20

Email secretariat@lorentzweiler.lu

ADMINISTRATION COMMUNALE LORENTZWEILER



AVIS AU PUBLIC

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL(PAG) ET PAP « Quartier Existant »

Il est porté à la connaissance du public qu'en dates des séances du 11 et 12 février 2020 respectivement, le conseil communal et le collège échevinal de la commune de Lorentzweiler ont entamé la procédure d'adoption du projet d'aménagement particulier « Quartiers existants » (QE) et du la saisine pour la refonte complète du projet d'aménagement général (PAG) de la Commune de Lorentzweiler.

Le projet d'aménagement particulier QE et le projet d'aménagement général avec l'étude préparatoire, la fiche de présentation ainsi que le rapport sur les incidences environnementales sont déposés pendant trente jours à la maison communale, 87, rte de Luxembourg, L-7373 Lorentzweiler, où le public peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau.

Conformément à l'article 13 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, dans le délai de trente jours de la publication du dépôt du projet, **du 24 février 2020 au 25 mars 2020 inclus**, les observations et objections contre les projets doivent sous peine de forclusion, être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins (87, route de Luxembourg, L-7373 Lorentzweiler)

La version électronique des projets avec toutes les pièces à l'appui peuvent être consultées sur le site de l'administration communale de Lorentzweiler sous l'adresse : <http://www.lorentzweiler.lu/Pages/Avis-au-Public-PAG>

Seules les pièces déposées à la maison communale font foi.

Une réunion d'information publique aura lieu **mercredi, le 4 mars 2020 à 19.00 heures au Centre Culturel à Helmdange.**

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

Conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, il est porté à la connaissance du public que le rapport sur les incidences environnementales ainsi que le dossier complet du projet de refonte du plan d'aménagement général sont déposés à la maison communale pendant 30 jours à partir du **24 février 2020 jusqu'au 25 mars 2020 inclus** où le public pourra en prendre connaissance.

En application de ce même article, les observations et suggestions peuvent être formulées par écrit au collège des bourgmestre et échevins (87, route de Luxembourg, L-7373 Lorentzweiler) au plus tard dans les **quarante-cinq jours** qui suivent le début de la publication, soit à partir du **24 février 2020 au 9 avril 2020 inclus.**

Le rapport sur les incidences environnementales, le dossier relatif à la refonte complète du PAG ainsi qu'un résumé non-technique du rapport sur les incidences environnementales sont publiés sous forme électronique sur le site internet de l'administration communale de Lorentzweiler.

Lorentzweiler, le 24 février 2020
Le collège des bourgmestre et échevins

